

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 24 MARS 2006

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le vingt-quatre Mars deux mil six à la Mairie, à vingt heures quarante-cinq, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, ELIA, CHÉCHIN, Mme BACHE, MM. LION, MORCHOISNE, HOLVOET, Mme BICH, MM. ROBAR, VERVONDEL.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : MM. SZCZEPANSKI et POSTEL ont donné respectivement pouvoir à Mme BICH et M. CHÉCHIN.

ABSENTE : Mme JUGET.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. VERVONDEL.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le compte rendu du dernier Conseil n'est pas disponible, qu'il sera communiqué aux conseillers, qu'il sera affiché dès le lendemain matin en Mairie.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour qui devient le suivant :

- ✓ Vote du compte administratif 2005 et du budget primitif M14 pour 2006 (budget communal)
- ✓ Vote du compte administratif 2005 et du budget primitif M49 pour 2006 (budget de l'eau et assainissement)
- ✓ Délibération pour l'achat du feu d'artifice
- ✓ Remboursement acompte Campélienne
- ✓ Questions diverses.

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur ELIA, Adjoint aux finances.

BUDGET M14

COMPTE ADMINISTRATIF 2005 ET BUDGET PRIMITIF M14 2006

Monsieur ELIA, rapporteur de la commission des finances, propose de passer en revue les grandes lignes de la comptabilité.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

	BP 2005	Réalisations	BP 2006
Total des dépenses réalisées	763 374,21	560 277,50	789 882,10
Chapitre 011 Charges à caractère général	139 864,69	130 664,12	139 864,00

Chapitre 012 Charges du personnel	102 500,00	99 528,15	104 504,00
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	339 568,90	328 101,87	313 990,00
Chapitre 66 Charges financières	1 983,36	1 983,36	797,08
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	154 287,06
Chapitre 022 dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Chapitre 023 virement section investissement	29 457,26	0,00	76 439,96

POUR 2005 :

Le budget a été largement tenu. Il prévoyait pour les dépenses courantes 583 916,95 € (soit 763 374,21 – 150 000 – 29 457,26), elles n'ont été en réalité que de 560 277,50 €. La maîtrise des dépenses a été réalisée sur chacun des chapitres.

Les charges remarquables :

011 : entretien de la voirie et travaux des points à temps, remplacement de canalisation de plomb, les autres charges résultent des dépenses habituelles de gestion de la Commune.

065 : 45 000 € ont été virés au budget de l'eau M49 en vue des travaux.

POUR 2006 :

011 : l'augmentation budgétaire prévue par rapport à 2005 provient de la 2^{ème} phase de réfection voirie (entretien).

012 : le budget prévoit uniquement l'indexation obligatoire sur les salaires.

65 : le coût des ordures ménagères sera directement prélevé par le SIVOM au niveau de la taxe foncière, ce qui fait baisser ce poste.

Les principales lignes sont : la contribution aux syndicats communaux pour 150 000 €, CCAS 10 000 €, on prévoit de virer 100 000 € au budget de l'eau M49 afin d'autofinancer plus et donc d'avoir moins recours à l'emprunt pour les travaux prévus (Station d'épuration et réfection des regards). Service incendie 10 500 €. Indemnités diverses : 25 000 €.

66 : fin des charges financières sur l'emprunt du vestiaire.

67 : la bonne maîtrise des charges doit permettre de maintenir notre « trésor de guerre » à 154 000 € en 2006.

023 : ces bons résultats vont permettre d'autofinancer nos travaux prévus en 2006 à hauteur de 76 000 €.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

	BP 2005	Réalisations	BP 2006
Total des recettes réalisées	763 374,21	656 917,39	789 882,10
Chapitre 002 résultat antérieur	177 081,21	0,00	273 721,10
Chapitre 70 Produits de services du domaine	0,00	1 709,98	0,00
Chapitre 73 Impôts et taxes	453 300,00	486 704,18	383 400,00
Chapitre 74 Dotations subventions et participations	106 761,00	120 543,48	106 761,00
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	24 232,00	18 919,71	18 000,00

Chapitre 013 Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
Chapitre 76 Produits financiers	0,00	15 361,61	0,00
Chapitre 77 Produits exceptionnels	2 000,00	13 678,43	8 000,00
Compte 79 Transfert de charges	0,00	0,00	0,00

POUR 2005

Les rentrées ont été supérieures à l'attendu. On prévoyait des recettes pour 586 293 € (soit 763 374,21 – 177 081,21), elles ont été en réalité de 656 917,39 €.

Les recettes remarquables :

70 : location du stade et des terres communales,

73 : les rentrées plus importantes sont dues essentiellement à deux recettes fluctuantes que sont les droits de mutation (17 500 €) et la redevance des mines (100 000 €) Sur ce dernier point, il faut signaler qu'elle est à ce niveau, car dopée par le fonds de compensation à hauteur de 14 000 €. Ce fonds ne va s'exercer que pendant 5 ans.

74 : dotation du Département et de l'Etat plus importante que prévue : + 14 000 €.

75 : cette année, les revenus de la Campélienne ont été moins importants.

76 : le produit constaté résulte d'un remboursement d'assurance.

77 : les locations pour les antennes de téléphonie et tournage d'un film.

POUR 2006 :

73 : Des précisions importantes sont à apporter : Ce chapitre ne va plus bénéficier de rentrée liée aux ordures ménagères. Par contre les 30 000 € prélevés au titre de la piscine sont intégrés aux impôts pour être reversés au SIVOM.

Ainsi, les 383 400 € se décomposent en : impôts 279 000 €, droits de mutation 18 000 €, redevance des mines 71 000 € + fonds de compensation 15 400 €.

74 : La prudence veut que l'on reconduise à ce niveau le montant prévisionnel de 2005, 75 : De même, les revenus de la Campélienne sont estimés à ceux réalisés en 2005,

77 : Correspond aux locations pour les antennes de téléphonie.

DECISION DE TAUX :

Le niveau d'impôt attendu est de 279 000 €. Or il y a une baisse des bases d'imposition. Si l'on maintient les taux actuels d'imposition, la recette ne sera que de 249 000 €. Il convient donc d'augmenter ces taux de 12 %.

Taxe d'habitation	12,15 %	779 200,00	94 672,80
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6,32 %	616 000,00	38 931,20
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	78,85 %	90 400,00	71 280,40
Taxe professionnelle	7,25 %	609 700,00	44 203,25
Produit fiscal attendu :		279 000	
Coefficient de variation proportionnelle :		1,120091	

La proposition des nouveaux taux est donc la suivante :

TH	12,15%	x1,120091	13,61%	106 049	TH	14,34%	14,89%
TFPB	6,32%	x1,120091	7,08%	43 613	TFPB	18,36%	22,67%
TFPNB	78,85%	x1,120091	88,32%	79 841	TFPNB	43,63%	45,21%
TP	7,25%	x1,120091	8,12%	49 507	TP	15,52%	15,34%
				279 010,00			

Cependant la contribution des Campéliens va diminuer dans la majorité des cas

En effet, comme le montrent les deux tableaux ci-après, la contribution due à la piscine étant répartie sur l'ensemble des bases, **la somme des taxes « ordures ménagères », « taxe d'habitation » et « taxe sur le foncier bâti » va diminuer** entre 2005 et 2006.

Exemple : Impôt payé par un Campélien avec les taux 2005 avec charges dues à la piscine intégrées aux ordures ménagères :

	<i>Taxe foncières P bâties</i>		<i>Taxe d'habitation</i>	<i>Total</i>
	Commune	Ordures ménagères	Commune	
Base	1 800	1 800	3 439	
Taux	6,32 %	18,12 %	12,15 %	
montant	113,76	326,19	417,84	857,79

Exemple : Impôt payé par un Campélien avec les taux 2006 avec charges dues à la piscine intégrées au budget communal :

	<i>Taxe foncières P bâties</i>		<i>Taxe d'habitation</i>	<i>Total</i>
	Commune	Ordures ménagères	Commune	
Base	1 800	1 800	3 439	
Taux	7,08 %	13,18 %	13,61 %	
montant	127,44	237,23	468,05	832,72

BILAN DU FONCTIONNEMENT

	PREVISION BP2005	REALISATION	BP2006
TOTAL DES RECETTES REALISEES	763 374,21	656 917,39	789 882,10
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	763 374,21	560 277,50	789 882,10
RECETTES-DEPENSES	0,00	96 639,89	0,00

Le résultat de fonctionnement est de **96 639,89 €**.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

	BP2005	Réalisation	BP2006
Total des dépenses réalisées	779 926,97	101 089,09	610 322,32
D01 Déficit antérieur	131 939,73	0,00	0,00
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	11 670,04	11 670,04	12 856,32
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	64 700,00	63 172,05	4 000,00
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	6 817,20	7 438,71	10 726,00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	564 800,00	18 808,29	582 740,00

POUR 2005 :

Les grosses dépenses d'investissement n'ont pas encore été réalisées, ce qui explique un réalisé ne comprenant que :

16 : remboursement de l'emprunt en capital du prêt vestiaire qui s'éteint en 2006.

21 : l'aménagement et la réfection des trottoirs de la rue du Stade, l'achat d'un véhicule et du piano pour l'école de musique.

20 : frais d'étude du P.L.U

23 : fin des travaux de la rue du Stade.

POUR 2006 :

16 : remboursement de l'emprunt en capital du prêt vestiaire essentiellement

20 : frais d'étude

23 : le détail de ce poste important est repris ci-après :

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

	Montant (HT)	TVA	TTC	Subventions	HT -Subv +0,2 TVA	0,8TVA
n°6 Sécurité routière phase 2	121 063,00	23 728,35	144 791,35	96 850,08	28 958,59	18 982,68
n°7 Collégiale phase 1	305 000,00	59 780,00	364 780,00	244 000,00	72 956,00	47 824,00
n°8 Travaux Ecole	20 000,00	3 920,00	23 920,00	12 000,00	8 784,00	3 136,00
n°9 Travaux Campélie	45 000,00	8 820,00	53 820,00	0,00	46 764,00	7 056,00
TOTAL	491 063,00	96 248,35	587 311,35	352 850,08	157 462,59	76 998,68

- Le total des investissements se monte à 587 000 €. 583 000 € sont budgétés cette année.
- La majeure partie des subventions liées à ces travaux est reprise en 2006 au chapitre 13.
- On remarque que ce qui reste à charge pour la Commune est de 157 000 €, qui seront autofinancés à hauteur de 100 000 €. Il n'est prévu d'emprunter que 57 000 € sur cette charge.
- La TVA remboursable sera financée par un prêt relais FCTVA de deux ans.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

	BP2005	Réalisation	BP2006
Total des recettes réalisées	327 311,89	260 036,15	610 322,32
Chapitre R01 Reprise de l'excédent antérieur	0,00	0,00	27 007,33
Chapitre 021 Virement section fonctionnement	29 457,26	0,00	76 439,96
Chapitre 10 Dotations fonds divers et réserves	151 714,63	157 435,40	0,00
Chapitre 13 Subventions d'investissement	0,00	102 600,75	340 850,08
Chapitre 19 Plus value	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23 Vente de biens	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	146 140,00	0,00	166 024,95

POUR 2005 :

On trouve pour l'essentiel :

10 : l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 132 000 € et remboursement de la TVA pour 22 000 €.

13 : versement de la subvention sur les travaux de la rue du Stade.

POUR 2006 :

021 : la part du fonctionnement affectée à l'investissement : autofinancement,

13 : subvention prévue sur les travaux à venir.

16 : les emprunts prévus pour la TVA et le financement des travaux.

LE BILAN DE L'INVESTISSEMENT :

TOTAL DES RECETTES REALISEES	260 036,15	610 322,32
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	101 089,09	610 322,32
RECETTES-DEPENSES	158 947,06	0,00

Le bilan de l'investissement est de **158 947,06 €**.

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2005 :

Après avoir passé en détail les recettes et dépenses des section d'investissement et de fonctionnement, Monsieur ELIA présente la clôture des comptes de gestion. (voir le tableau ci-dessous) :

Investissement	-131 939,73		158947,06	27007,33
Fonctionnement	309 020,94	131939,73	96639,89	273721,10
Total	177081,21	131939,73	255586,95	300728,43

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur ELIA, il est procédé aux délibération suivantes :

- Délibération sur l'approbation des comptes de gestion du budget M14 année 2005. Adoptée à l'unanimité.
- Délibération sur l'approbation du compte administratif du budget M14 2005 de la Commune de CHAMPEAUX. Le Maire quitte la salle. Adoptée par 9 voix pour et 2 abstentions.
- Affectations budgétaires du budget M14 de la Commune de CHAMPEAUX Année 2005. Les résultats du compte administratif 2005 du budget communal M14 font apparaître un excédent de fonctionnement de 273 721,10 € et un excédent d'investissement de 27 007,33 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 27 007,33 € au compte R01 (excédent antérieur reporté) de la section d'investissement et d'affecter la somme de 273 721,10 € au compte R02 (excédent antérieur reporté) de la section de fonctionnement. Adoptée par 10 voix pour et 2 abstentions.

- Délibération sur le budget primitif M14 2006 de la Commune de CHAMPEAUX. Adoptée par 10 voix pour et 2 voix contre.
- Délibération sur les taux fiscaux. Adoptée par 10 voix pour et 2 voix contre.

BUDGET M49

COMPTE ADMINISTRATIF 2005 ET BUDGET PRIMITIF M49 2006

Monsieur ELIA , rapporteur de la commission des finances, propose de passer en revue les grandes lignes de la comptabilité.

LES DEPENSES D'EXPLOITATION :

	BP2005	Réalisation	BP2006
Total des dépenses	105 199,96	32 609,00	228 967,47
Chapitre 60 Achats et variation de stocks	5 000,00	8 565,13	9 000,00
Chapitre 61 Achats et variation de stocks	15 000,00	5 347,45	36 000,00
Chapitre 62	2 000,00	151,23	400,00

Chapitre 63	2 500,	0,00	0,00
Chapitre 66 Charges financières	14 058,10	14 058,10	16 514,49
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	40 842,05	4 487,09	30 704,49
Chapitre 68 Dot. Aux amortissements et prov.	17 799,81	0,00	17 799,81
023 Virement à la section d'investis.	8 000,00	0,00	118 548,68

POUR 2005 :

Le budget a été tenu. Il prévoyait pour les dépenses courantes 56 357,91 €(soit 105199,96 – 40842,05 –8000), elles n'ont été en réalité que de 32 609 €,

60 : comprend la fin de la DSP et l'électricité,

61 : l'évacuation des boues et le nettoyage des avaloirs,

66 : remboursement des intérêts d'emprunts 2001 rue des Pourtours + convention multi-usage,

67 : le réalisé correspond à un trop perçu à tort, rendu à la Lyonnaise des Eaux.

POUR 2006 :

60 : relatif au suivi et à l'entretien de l'assainissement,

61 : la somme s'explique par la remise en état des regards pour 30 000 €.Projet pluriannuel. Plus des frais divers comparables au réalisé 2005,

66 : viennent s'ajouter les intérêts d'emprunt de la station phytosanitaire et de la rue Eugène Chassaing,

67 : c'est le volant de sécurité financier,

68 : amortissement constant à 2005,

023 : correspond à l'autofinancement réservé pour la station d'épuration.

LES RECETTES D'EXPLOITATION :

	BP2005	Réalisation	BP2006
Total des recettes	105 199,96	92 376,51	228 967,47
002 Résultat d'exploitation reporté	13 399,96	0,00	73 167,47
70 Ventes de produits fabriqués	46 800,00	47 376,51	55 800,00
74 Subvention d'exploitation	45 000,00	45 000,00	100 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00

POUR 2005 :

70 : correspond à la vente d'eau à CHAMPEAUX et ST MERY, plus la redevance sur l'assainissement,

74 : virement du budget communal.

POUR 2006 :

70 : correspond à la vente d'eau à CHAMPEAUX 20 700 €et ST MERY 4 500 €, plus la redevance sur l'assainissement pour 30 600 €,

74 : virement du budget communal de 100 000 €, équilibrant le budget.

LE BILAN D'EXPLOITATION :

	BP2005	Réalisation	BP2006
Total des recettes réalisées	105 199,96	92 376,51	228 967,47
Total des dépenses réalisées	105 199,96	32 609,00	228 967,47
RECETTES – DEPENSES	0,00	59 767,51	0,00

Le résultat d'exploitation est de **59 767,51 €**

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

	BP2005	23/01/2006	BP2006
Total des dépenses	1 149 770,04	97 467,44	1 010 762,57
01 Déficit d'investissement reporté	146 421,10	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	11 864,94	11 864,94	82 170,04
21 Immobilisation CORP	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisation en cours	991 484,00	82 600,54	925 592,53
20 Immobilisation incorporelles	0,00	3 001,96	3 000,00

POUR 2005 :

16 : remboursement en capital d'emprunts 2001 rue des Pourtours + convention multi- usage,

23 : Essentiellement les travaux sur le réseau rue Eugène Chassaing,

20 : frais d'études.

POUR 2006 :

16 : le montant élevé correspond au remboursement partiel d'un prêt à taux élevé pour 64 300 € ainsi qu'une part d'amortissement potentiel sur les nouveaux emprunts,

23 : 926 000 € d'investissement correspondent à la clôture du point de captage pour 12 000 €, la fin de travaux adduction rue Eugène Chassaing pour 14 000 €, une partie des 957 000 € d'investissement sur la nouvelle station d'épuration.

20 : frais d'études.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

	BP2005	23/01/2006	BP2006
Total des recettes	1 149 770,04	321 302,62	1 010 762,57
R01 Résultat d'exploitation reporté	0,00	0,00	77 414,08
28 Amortissement des immobilisations	17 799,81	0,00	17 799,81
16 Emprunts	408 549,13	144 000,00	127 000,00
10 Dotations fonds divers et réserves	176 421,10	173 494,62	20 000,00
13 Subventions d'investissement	539 000,00	3 808,00	65 000,00
021 Virement de la section d'exploitation	8 000,00	0,00	118 548,68

POUR 2005 :

16 : consolidation de 144 000 € d'emprunt.

10 : comprend 146 000 € d'excédents de fonctionnement capitalisés et un remboursement TVA de 27 000 €,

13 : subvention de l'Agence de l'Eau pour la DUP.

POUR 2006 :

16 : ce montant correspond à l'emprunt qui sera à effectuer pour payer la TVA,

10 : remboursement prévu de la FCTVA,

13 : 650 000 € sont attendus comme subvention sur les travaux à venir.

LE BILAN D'INVESTISSEMENT :

	BP2005	Réalisation	BP2006
Total des recettes réalisées	1 149 770,04	321 302,62	1 010 762,57
Total des dépenses réalisées	1 149 770,04	97 467,44	1 010 762,57
RECETTES – DEPENSES	0,00	223 835,18	0,00

Le résultat d'investissement est de **223 835,18 €**

Après avoir passé en détail les recettes et dépenses des sections d'investissement et d'exploitation, Monsieur ELIA présente la clôture des comptes de gestion. (voir le tableau ci-dessous) :

Investissement	- 146 421,10		223 835,18	77 414,08
Fonctionnement	159 821,08	146 421,10	59 767,51	73 167,47
Total	13 399,96	146 421,10	283 602,69	150 581,55

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur ELIA, il est procédé aux délibérations suivantes :

- Délibération sur l'approbation des comptes de gestion. Adoptée à l'unanimité.
- Délibération sur l'approbation du compte administratif du budget M49 2005. Le Maire quitte la salle. Adoptée par 9 voix pour et 2 abstentions.
- Affectations budgétaires du budget M49 Année 2005. Les résultats du compte administratif 2005 du budget M49 font apparaître un excédent d'exploitation de 73 167,47 € et un excédent d'investissement de 77 414,08 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 77 414,08 € au compte R01 (excédent antérieur reporté) de la section d'investissement et d'affecter la somme de 73 167,47 € au compte R02 (excédent antérieur reporté) de la section d'exploitation. Adoptée par 10 voix pour et 2 abstentions.

- Délibération sur le budget primitif M49 2006. Adoptée par 10 voix pour et 2 voix contre.

ACHAT DU FEU D'ARTIFICE

Monsieur CHECHIN propose cette année un feu d'artifice représentant sensiblement le même coût que l'année dernière, **1 800 € TTC**, mais avec 9 nouveautés et comprenant 977 projectiles. Le feu d'artifice sera tiré le 17 Juin, jour de la fête organisée pour la St Jean, ceci pour inciter un maximum de personnes à y participer. Le Conseil Municipal accepte l'achat à 11 voix pour et 1 abstention.

REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE VERSE SUITE A RESERVATION DE LA CAMPELIENNE

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour le remboursement d'un acompte de réservation de la Campélienne, à une association extérieure « les Accros de la Danse », suite à l'annulation de la réservation par cette dernière.

Cet acompte se chiffre à **232,50 €**. Le Conseil Municipal accepte le remboursement à 8 voix pour et 4 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

ANCIENNE ECOLE RUE STE FARE

Monsieur MORCHOISNE informe le Conseil d'un soulève de la dalle sous le préau de l'ancienne école rue Sainte Fare.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée et la parole est donnée au public.
Aucune question n'étant posée, le Conseil se termine à 22 h 00.